



**LE PARTENAIRE
RESSOURCES
HUMAINES DES
COLLECTIVITÉS**

Cher(e)s collègues,
Au sein de nos communes et intercommunalités finistériennes, notre fonction d'élu(e) local(e) intègre celle d'employeur. Le Centre de Gestion du Finistère vous accompagne au quotidien dans vos choix et décisions stratégiques.

Tiers de confiance entre les élus, les managers et les agents, le Centre de Gestion est votre interlocuteur privilégié dans la gestion de vos Ressources Humaines, en s'appuyant sur quatre postures essentielles : proximité, écoute, expertise et adaptabilité.

À même de prendre en compte vos problématiques, vos besoins, votre contexte et vos spécificités, ses équipes spécialisées se mobilisent pour vous conseiller, en vous apportant leur expertise, leur connaissance du territoire et des collectivités territoriales.

En partenariat avec les autres Centres de Gestion bretons, il se mobilise aussi fortement pour promouvoir la fonction publique territoriale et ses métiers afin de renforcer son attractivité. Réussir à attirer et à fidéliser est essentiel pour assurer la continuité et la qualité du service public.

Continuellement dans la recherche des meilleures solutions pour les collectivités et établissements publics finistériens, nous innovons avec vous et pour vous. N'hésitez pas à nous contacter.



Yohann Nédélec

Président du Centre de Gestion du Finistère
Adjoint au Maire de Brest
et Vice-Président de Brest Métropole

LE CENTRE DE GESTION DU FINISTÈRE En quelques mots

Le Centre de Gestion du Finistère est un établissement public au service des employeurs locaux (Département, communes, intercommunalités, syndicats mixtes, SDIS, CCAS...). À sa tête, un Conseil d'administration composé de 30 élus locaux du Finistère.

SA VOCATION

- Assister les élus dans leur rôle d'employeur
- Accompagner et conseiller les collectivités
- Mutualiser les moyens relatifs aux ressources humaines
- Favoriser l'accès à l'emploi public
- Assurer la sécurité et garantir la santé au travail



Tiers de confiance de proximité, il intervient auprès de 426 collectivités et établissements publics territoriaux pour leur apporter des solutions sur mesure.

Les équipes du Centre de Gestion apportent des réponses adaptées à la gestion globale des ressources humaines, du recrutement à la retraite en passant par les procédures collectives. Le Centre de Gestion est également une véritable porte d'entrée et un véritable tremplin vers l'emploi public local.

EN CHIFFRES



1984

Création
du Centre de Gestion



13 500

agents
accompagnés



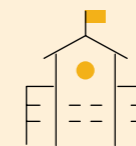
100

professionnels au service
des collectivités



160

agents intérimaires
sur le terrain chaque mois



430

collectivités
affiliées

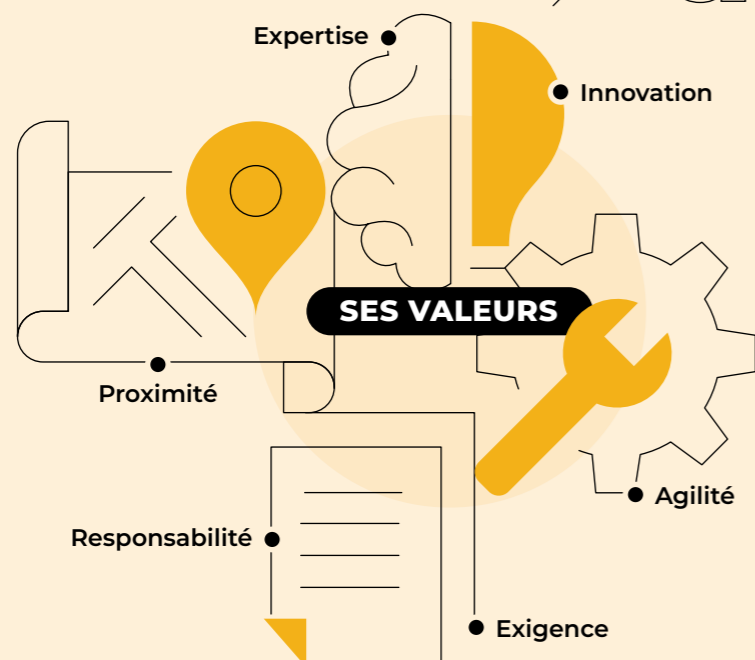


30

élus locaux au sein
du Conseil d'Administration

LE CENTRE DE GESTION DU FINISTÈRE

Au service des collectivités du Finistère



Assurer la sécurité
et garantir la santé
au travail

Accompagner
les collectivités

SA VOCATION

Favoriser
l'accès
à l'emploi

LE RÉPERTOIRE DE NOS MISSIONS

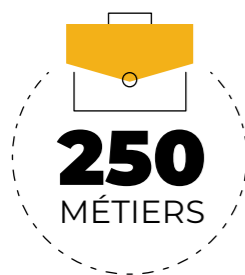
Les services
du Centre de gestion
proposent de nombreuses
prestations qui relèvent de missions
obligatoires ou facultatives :
conseils et accompagnement RH,
emploi - mobilité, dialogue social -
instances, accès à l'emploi,
évolution professionnelle,
assistance juridique et statutaire,
qualité de vie au travail, etc.

Retrouvez toutes
les informations liées à
ces prestations dans le dépliant
"Nos missions, au service
des collectivités
finistériennes".



FAVORISER

l'accès à l'emploi



Le Centre de gestion assure la promotion de l'emploi territorial et de ses 250 métiers. Pour faire face aux difficultés de recrutement, il s'emploie à valoriser le capital humain à travers la gestion des compétences, la mise à disposition de profils qualifiés ou la formation professionnelle.

L'établissement est certifié Qualiopi pour ses activités de formation, de bilan de compétences et d'accompagnement à la Validation des Acquis et de l'Expérience. Gage de qualité et de confiance, cette certification met en relief la volonté constante du Centre de Gestion de faire évoluer ses pratiques et sa capacité à répondre aux besoins des différents publics.



TÉMOIGNAGES

Les outils du Centre de Gestion, leur méthodologie et leur savoir-faire permettent un accompagnement « sur-mesure » garantissant ainsi une réelle correspondance entre les besoins de la commune et les profils présentés. Cette adéquation et ce suivi personnalisé sont le gage d'un recrutement réussi. ●●

Jean-Yves Le Goff, Maire de Scaër

Grâce à une excellente écoute et des conseils enrichissants, j'ai pu identifier clairement des domaines qui me permettraient un meilleur épanouissement professionnel. J'ai désormais une meilleure connaissance de mes capacités actuelles et celles qui sont à développer pour y parvenir. Ce bilan professionnel m'a donné confiance en moi et me permet aujourd'hui d'aborder plus sereinement ce changement en envisageant des pistes que je n'aurais sans doute pas osées auparavant. ●●

Agent d'une collectivité

LE SERVICE INTÉRIM

Comme tout employeur, les collectivités font face à des surcroûts d'activité ou doivent momentanément remplacer du personnel absent. Le Centre de Gestion sait trouver rapidement des personnes qualifiées pour les aider à maintenir leur niveau de service public. Chaque mois, plus de 160 agents intérimaires interviennent ainsi en collectivité. Pour répondre aux besoins croissants de recrutement, le Centre de Gestion a également mis en place différents dispositifs pour former les agents territoriaux de demain (formations courtes, licences professionnelles, diplômes d'Université...).

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Allongement de la durée de la carrière, vieillissement des effectifs, pénibilité des postes, réorganisation, évolution des métiers... le rapport à la carrière évolue et passe souvent par une mobilité professionnelle. Pour accompagner les collectivités et leurs agents, le Centre de Gestion propose plusieurs réponses : conseil en mobilité professionnelle, bilan professionnel, bilan de compétences, accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (VAE...).

LE RECRUTEMENT

Recruter est un enjeu fort pour les collectivités. Véritable cabinet de recrutement de la fonction publique territoriale, le Centre de Gestion les aide à découvrir leurs futurs talents grâce à un processus de sélection professionnalisé et les assiste dans l'objectivation du choix du meilleur candidat. ●

LES CONCOURS ET LES EXAMENS PROFESSIONNELS

Principale voie d'accès vers les emplois publics, les concours sont organisés par les Centres de Gestion qui gèrent également les examens professionnels des catégories A, B et C et l'établissement des listes d'aptitude.

LA PROMOTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET L'ORIENTATION DES CANDIDATS

Tel un chef d'orchestre, le Centre de Gestion facilite la mise en relation des candidats et des employeurs territoriaux grâce à la diffusion d'offres d'emploi, la promotion de l'emploi public territorial et de l'apprentissage, le développement des partenariats et l'accompagnement des agents.



ACCOMPAGNER

les collectivités

Parce qu'une demande ou un besoin peut en cacher d'autres, le Centre de Gestion analyse les problématiques des employeurs publics dans leur ensemble et propose des solutions sur mesure. Il met son expertise technique et méthodologique au service des collectivités et établissements pour le pilotage et la gestion de leurs ressources humaines ou sur tout autre besoin rencontré.

LA GESTION DES CARRIÈRES

Le Centre de Gestion gère la carrière de 13 500 agents du département, du pré-recrutement à la retraite. Il conseille les collectivités dans la mise en œuvre du statut et intervient à différents niveaux : liquidation des droits à la retraite, reprise de situations individuelles complexes, contrats groupe de protection sociale complémentaire, assurance statutaire, promotion interne... Il met également à disposition sur son site internet un fonds de ressources documentaires et des actualités réglementaires et législatives.

LE DIALOGUE SOCIAL

C'est un élément essentiel au bon fonctionnement d'une collectivité. Le Centre de Gestion assure l'organisation des instances paritaires consultatives CAP, CST, CCP, conseil de discipline...), organise les élections professionnelles et met à la disposition des organisations syndicales des moyens matériels de fonctionnement. Il finance également les absences liées au droit syndical.

LE CONSEIL EN ORGANISATION

Certains projets ou changements peuvent impacter l'organisation du travail ou le fonctionnement des équipes d'une collectivité. Le Centre de Gestion peut alors proposer son regard extérieur et accompagner le changement : conseil, études d'organisation, soutien méthodologique, conduite de projet. Il participe à coconstruire des outils de pilotage et de gestion des ressources humaines (fiches de postes, organigrammes cibles...), peut proposer du coaching et organiser des séminaires en management.

LA RÉMUNÉRATION ET LE SIRH

La gestion des paies est un volet important des ressources humaines. Le Centre de Gestion maîtrise la gestion de la paie publique et privée et réalise des paies à façon. Il met également à disposition une plateforme de services permettant d'accéder en mode web à un logiciel métier et à un ensemble de fonctionnalités constituant leur système d'information ressources humaines (SIRH full web).

TÉMOIGNAGE

● ●
Nous recommandons naturellement (et notamment aux « jeunes » collectivités) la prestation archivage du CDG, qui permet de découvrir l'intérêt d'une classification normée, de la mettre en œuvre et de bénéficier d'un gain de temps dans la recherche des documents archivés. ● ●

Daniel Impieri,
Directeur de l'école de musique
du Pays des Abers.



L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET STATUTAIRE

Le service juridique du Centre de Gestion informe les collectivités sur les actualités statutaires et juridiques et apporte son expertise aux collectivités à travers différentes prestations. Il assure également la rédaction d'actes fonciers (délaissés de voirie, servitudes, biens sans maître...) et propose des accompagnements à la commande publique.

LE RGPD ET LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Grands collecteurs de données à caractère personnel, les collectivités et établissements publics s'appuient sur le savoir-faire du Centre de Gestion en matière de protection des données (RGPD). Ensemble, ils mettent en place une politique de protection des données ainsi qu'une priorisation des actions et une mise en conformité. Le Centre de Gestion propose également un accompagnement à la cybersécurité.

LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE ET LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Dans le cadre des fonctions RH mutualisées au niveau du Centre de Gestion, la fonction de référent déontologue relève des missions obligatoires. Celui-ci est chargé d'apporter aux agents tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques (dignité, impartialité, intégrité et probité ; neutralité ; prévention des situations de conflits d'intérêts, etc.).

« Tiers de confiance » reconnu par le Tribunal Administratif de Rennes, le Centre de Gestion intervient également comme médiateur impartial, neutre, indépendant et loyal pour régler à l'amiable certains litiges.

L'ARCHIVAGE

Trier et archiver, une mission complexe, réglementée et chronophage. Des archivistes expérimentés du Centre de Gestion peuvent s'en charger après avoir établi un diagnostic du fonds d'archives et soumis une estimation financière. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec le service des Archives Départementales, qui exerce un contrôle scientifique et technique des archives des collectivités. Pour les collectivités de plus de 8 000 habitants et les établissements publics, il est possible de prévoir la mise à disposition d'un archiviste dédié à l'année.



L'ANIMATION DE RÉSEAUX PROFESSIONNELS

Les équipes du Centre de Gestion proposent des temps de rencontres et d'échanges aux professionnels (DGS d'intercommunalités, Responsable R.H, etc). Facilitateur et animateur, le Centre de Gestion joue l'interface entre les collectivités et des partenaires de divers horizons : Direction départementale des finances publiques, Caisse primaire d'assurance maladie, etc. ●

ASSURER

la sécurité et garantir la santé au travail

Veiller au bien-être des agents est une préoccupation majeure du Centre du Gestion.

Plusieurs actions sur la prévention des risques et sur la santé au travail sont menées par une équipe pluridisciplinaire. Elle favorise de bonnes conditions de travail pour anticiper les situations à risque.

UNE ÉQUIPE MÉDICALE DÉDIÉE



3
MÉDECINS

5
INFIRMIERS
SPÉCIALISÉS
DU TRAVAIL

3
SECRÉTAIRES
MÉDICALES

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'équipe pluridisciplinaire regroupe le service Santé et Sécurité au Travail et le secrétariat des instances médicales. Elle est composée de spécialistes en prévention des risques professionnels, en maintien dans l'emploi, ainsi que de médecins et infirmiers. Ils assurent les visites médicales périodiques des agents, mettent en place des actions préventives pour éviter l'absentéisme et accompagnent le reclassement professionnel des agents.

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Un référent maintien dans l'emploi est chargé de conseiller ou d'accompagner les collectivités en matière d'emploi des personnes en situation de handicap :

- recrutement, insertion des travailleurs handicapés,
- adaptation de postes,
- reclassement professionnel,
- financement du fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les collectivités doivent veiller à la sécurité et à la protection de leurs agents. Pour les aider à respecter cet engagement, le Centre

de Gestion conseille et propose des améliorations en milieu professionnel : réglementation, risques spécifiques, élaboration du document unique, plan d'actions, élaboration et suivi des documents obligatoires... Le Centre de Gestion propose également des études ergonomiques des postes de travail ainsi que des prestations en ergonomie de conception dans le cadre des projets de bâtiments. Pour s'assurer du suivi de ces dispositions, il effectue également des inspections santé-sécurité. Et parce que la sensibilisation est essentielle, le Centre de Gestion participe à l'animation de plusieurs réseaux : assistants de prévention... ●



7 boulevard du Finistère
29000 Quimper
02 98 64 11 30
cdg29@cdg29.bzh



www.cdg29.bzh